

PROJET ASSOCIATIF DE L'ASSOCIATION Adapei – Les papillons blancs d'Ille-et-Vilaine

Préambule

L'Association Adapei - Les papillons blancs d'Ille et Vilaine a été créée en 1961 par des parents d'enfants en situation de handicap mental unis autour de préoccupations communes :

- accueillir les personnes handicapées mentales et leurs parents
- écouter et aider
- promouvoir des réponses adaptées aux besoins des personnes
- mettre en œuvre les moyens permettant de garantir les droits des personnes handicapées mentales

L'Association Adapei - Les papillons blancs d'Ille et Vilaine intervient sur le département qui regroupe 353 communes. Elle a créé à ce jour 28 établissements et services qui accompagnent et accueillent plus de 2000 personnes en situation de handicap mental. Elle emploie 950 salariés et développe une action importante à partir de son réseau de bénévoles.

L'Association Adapei - Les papillons blancs d'Ille et Vilaine est rattachée à l'Unapei avec laquelle elle partage les **valeurs** familiales de Mouvement parental.

Elle revendique son identité de représentation des personnes en situation de handicap mental et de gestionnaires d'équipements et de services en tenant compte des réformes et des évolutions récentes du secteur médico-social et de la nécessité de préserver l'équilibre entre militance et gestion.

Forte de cette identité l'Association exprime ses **volontés**, définit ses **missions**. Pour mettre en œuvre ses objectifs, elle engage des **moyens** conformément aux cadres réglementaires, et aux obligations légales, en veillant à ce que chacun puisse s'approprier les éléments de ces repères communs.

Nos valeurs

L'Association affirme son attachement aux valeurs familiales qui fondent son action militante.

La dignité des personnes handicapées mentales, le respect de leur expression propre et de leur citoyenneté, sont des valeurs essentielles.

La reconnaissance de cette **citoyenneté** conduit à l'équilibre accepté entre les droits et les devoirs des personnes en situation de handicap et qui s'appliquent également à leurs familles.

L'Association recherche et développe la **solidarité** entre les familles, les parents, et les amis des personnes handicapées mentales, qui sont leurs premiers soutiens.

Notre Association privilégie l'action collective. Elle recherche et développe les conditions de collaboration harmonieuses entre les militants et les professionnels ; encourage l'initiative et la création de chacun ; elle agit avec tolérance et indépendance.

Nos volontés

Notre Association promeut tout ce qui peut être fait pour que les personnes handicapées accèdent à l'autonomie, aux modes de vie qui leur conviennent. Elle développe des conditions propres à permettre la meilleure qualité de vie pour les personnes en situation de handicap mental, en particulier en garantissant l'émergence de projets personnalisés.

L'Association assure la mobilisation des familles et des amis pour participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de chaque projet personnalisé. D'une manière générale avec l'ensemble des intervenants elle s'oblige à faire connaître et à favoriser l'accomplissement de chaque projet.

C'est dans cette démarche que se trouvent la légitimité de notre action et l'expertise nécessaire à la création.

En ce qui concerne le bien être des personnes handicapées, l'Association veille à la promotion de la bien traitance. Elle dénonce et combat toute action contraire à ces conditions de vie élémentaires.

Nos missions

Le handicap mental apparaît comme une situation faite de difficultés de compréhension, de l'apprentissage, de l'attention, de la conceptualisation, de la communication, de la relation et de la décision. Pourtant notre volonté et notre conviction font que la personne en situation de handicap mental est auteur et acteur de son projet personnalisé.

Notre Association, forte de ses adhérents, de ses équipes de professionnels, vise à assurer une réponse adaptée, conforme aux aspirations de chaque personne en situation de handicap. L'accompagnement doit permettre de développer toutes les initiatives nécessaires en vue d'assurer de manière individuelle et collective l'épanouissement des personnes, dans le respect du projet de chacun.

Notre Association œuvre à la mobilisation de tous : partenaires publics et privés qu'il est nécessaire de solliciter et d'associer pour réaliser les projets des personnes en situation de handicap mental.

Elle s'assure en permanence de la prise en compte de l'expression propre de chaque personne, de la pertinence des actions développées par toutes les personnes physiques et morales qui interviennent dans la vie et l'environnement des personnes en situation de handicap. Cet engagement permet à chacun d'être dans l'action au service des autres dans une démarche militante.

Nos moyens

L'Association se définit aussi comme un espace d'échange et de débat ouvert à l'ensemble des acteurs, qui permet la mise en commun des initiatives et des ressources mobilisables.

Pour garantir à chacun de pouvoir exprimer son point de vue, ses choix, l'Association se donne aussi les moyens d'écouter les personnes handicapées, de favoriser l'expression de leurs attentes. Elle agit aux côtés des personnes et les représente si nécessaire auprès de toute personne physique ou morale.

L'Association s'appuie sur un réseau de bénévoles organisé et animé, sur des équipes de professionnels, qui agissent en complémentarité avec les familles, pour concevoir, réaliser et mettre en œuvre les dispositifs, services et équipements nécessaires et s'assurer en permanence que leurs conditions de vie sont conformes à leurs besoins. Cette complémentarité constitue la valeur ajoutée essentielle de notre association familiale.

La reconnaissance réciproque du rôle de chacun, est fondamentale pour permettre aux personnes handicapées d'exprimer leur avis sur toutes les questions qui les concernent et pour les assurer que leurs avis sont portés par L'Association de parents et amis.